



**Ville de
L'Ancienne-Lorette**

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE L'ANCIENNE-LORETTE**

Extrait du procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal ayant eu lieu à l'hôtel de ville de L'Ancienne-Lorette, mardi le 24 février 2026 à 19h30.

30-26

PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS

CONSIDÉRANT que le 31 mars 2022, les élus de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT que le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée la campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème « Un pas, un geste, un mouvement... Ensemble pour une bonne santé mentale ! »;

CONSIDÉRANT que dans le cadre de cette campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT que la promotion de la santé mentale vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT qu'il a été démontré que les municipalités jouent un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale des citoyennes et citoyens;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par Bruno Dumaine, appuyé par Johanne Laurin et résolu :

QUE le conseil municipal proclame la *Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive* le 13 mars 2026.

ADOPTÉE

Sébastien Hallé
Maire suppléant

Me Marie-Hélène Leblanc-Bourque
Greffière